

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Bilan 2016 de la gestion des matières résiduelles**

**Vos efforts de réduction des déchets font la différence**

(Beauharnois – Le 5 juillet 2017) 2 000 tonnes de déchets en moins, voilà le résultat des efforts des citoyens pour l'année 2016, selon le plus récent bilan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Beauharnois-Salaberry. La population peut également se réjouir de la hausse de la quantité de matières recyclables déposées dans le bac bleu, en hausse de 278 tonnes en 2016 par rapport à l'année précédente. Cependant, ces efforts doivent être maintenus et bonifiés afin d'atteindre l'objectif de récupération fixé à 70%. Actuellement, on dépose dans le bac bleu 56% de l'ensemble des matières pouvant être récupérées par l'entremise de la collecte sélective.

**Le taux d'enfouissement des déchets comme baromètre**

Le poids des déchets enfouis par personne demeure le principal indicateur de l'efficacité de nos actions quant à la gestion de nos matières résiduelles. À cet effet, on constate que des améliorations sont attendues, alors qu'un citoyen du territoire de la MRC jette en moyenne 363 kilogrammes de déchets par année. Une famille moyenne peut donc jeter annuellement l'équivalent du poids d'une petite voiture. L'objectif à atteindre d'ici 2020 est d'enfouir moins de 280 kilogrammes par personne.

**Les écocentres de plus en plus populaires**

La fréquentation des écocentres du territoire a largement augmenté et les quantités de produits reçues ont littéralement bondi. Ainsi, les trois écocentres ont accueilli au total pas moins de 37 603 usagers en 2016, soit une augmentation de 12 239 utilisateurs (+48 %) par rapport à 2015. Par conséquent, plus de résidus de construction, rénovation et démolition ont évité l'enfouissement par l'entremise de ce service, alors que les quantités ont augmenté de 40%.

*«Les écocentres de Salaberry-de-Valleyfield, Beauharnois et Sainte-Martine sont plus que jamais des «alliés» de la population, lorsqu'il s'agit de lutter contre l'enfouissement des déchets. Les citoyens réalisent à quel point leurs déchets peuvent être grandement réduits en utilisant ces services gratuits. Le bilan 2016 de la gestion des matières résiduelles de la MRC est là pour en témoigner. Il est de plus en plus simple de faire sa part pour laisser à nos enfants un environnement plus sain, dans un contexte où chaque geste compte »* de mentionner Mme Maude Laberge, préfète de la MRC.

### **Le bac brun à l'horizon**

Avec l'arrivée imminente du bac brun qui sera utilisé pour la collecte des matières organiques, soit les restes de table et des résidus verts (ex. : feuilles mortes, tailles de haies, résidus de jardin, etc.) les citoyens auront tous les outils nécessaires pour gérer leurs déchets de façon écoresponsable. La poubelle se verra donc utilisée en dernier recours pour les déchets dits « ultimes » qui ne peuvent être recyclés ou valorisés.

*«Lorsqu'on utilise le bac brun et tous les autres services mis à notre disposition, on est d'abord surpris par le peu de fois où on a besoin de mettre la poubelle à la rue. Beaucoup de matières que l'on considérait jadis comme des «déchets», comme les matières organiques, sont en fait des ressources importantes qui se doivent d'être récupérées et mises en valeur»* de préciser M. Patrice Lemieux, coordonnateur environnement et matières résiduelles pour la MRC.

Un total de 700 ménages répartis dans trois municipalités de la MRC participent actuellement à la collecte des matières organiques dans le cadre d'un projet visant notamment à faire la démonstration des bénéfices d'un tel service, alors que 57 % du poids total d'une poubelle est constitué de ces matières qui peuvent être détournées de l'enfouissement et valorisées.

Ce projet est une première étape qui mènera éventuellement à l'implantation de ce service à l'échelle de l'ensemble du territoire de la MRC. Ces «déchets-ressources» sont devenus une réalité avec l'implantation prochaine de l'usine de biométhanisation qui sera située à Beauharnois, alors que la matière organique sera convertie en biogaz, une énergie renouvelable, et en compost.

### **Des actions concrètes pour vous aider**

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 entré en vigueur en septembre 2016 prévoit 68 actions afin d'aider les citoyens à atteindre les 12 objectifs de la MRC et de ses sept municipalités. Bon nombre de ces actions ont été réalisés au courant de l'année ou sont en voie de l'être. Pour plus d'information à ce sujet, on peut consulter le Rapport de mise en œuvre 2016 du PGMR disponible sur le site internet de la MRC au [www.mrc-beauharnois-salaberry.com](http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com) dans la section Environnement et matières résiduelles – Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

**MRC de Beauharnois-Salaberry**

- 30 -

Source : Guy Longtin  
Coordonnateur aux communications  
MRC de Beauharnois-Salaberry  
Tél : 450-225-0870 (poste 226)  
Courriel : [g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com](mailto:g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com)